

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 12 septembre 2017 à 20h30

Le conseil municipal s'est réuni à 20 h 30 le mardi 12 septembre 2017 sous la présidence de Mr Jean-Pol Simon, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice, exceptée Mme Evelyne DEHUT (pouvoir à M. Christian COGNIARD).

Secrétaire de séance M. JC LACLAIRE.

Le Maire remercie le conseil municipal pour la fleur offerte à l'occasion du mariage de son fils Fabien avec Claire DOILON.

1. APPROBATION

Les comptes-rendus des conseils municipaux des 23 mai et 26 juin 2017 sont adoptés à l'unanimité.

2. TOUR D'HORIZON DU MAIRE

M. le Maire relate et commente les réunions et manifestations intervenues depuis la dernière réunion du conseil municipal :

- 29/06 : Conseil communautaire
- 30/06 : Assemblée générale du SICOMAR
- 1/07 : Tirage des jurés d'assises (aucun junivillois tiré au sort)
- 3/07 : Commission des travaux concernant l'extension de la Mairie
- 12/07 : Entretien avec M. Gilles GUILLET (Voir point 4.)
- 12/07 : Conseil communautaire
- 13 et 14/07 : Fête Nationale
- 24/07 : Réception du Jury Régional de Fleurissement – appréciations :
« *Village jugé très propre – Fleurissement harmonieux – 3^{ème} fleur non usurpée* »
Le jury conseille de mettre plus en avant le logo ; la 3^{ème} fleur est maintenue.
- 24/07 : Commission fleurissement pour noter les maisons fleuries du village. 35 maisons sont retenues.
- 1 et 2/08 : Vidange des 2 premiers bassins de la station d'épuration – au total 540m³ et 450m³ ont été épandus.
- 8/08 : Réception d'agents communautaires pour sentiers urbains.
- 9/09 : Course nature du Marquet (150 participants)
- 12/09 : Réunion en présence du Sous-Préfet, de la gendarmerie, du conseil communautaire, de la DDT et des Groupes FREYSSINET, FONDEOLE et PERRIER.
Ces derniers groupes dont la particularité est la technologie « Mâts béton », répondront à l'appel d'offres pour le projet éolien du Mont des 4 Faux et manifestent la volonté de s'installer sur la ZA de Juniville. Pour ce faire, 8 Ha sur les 10 disponibles seraient alloués à leur installation. Cette activité nouvelle serait susceptible d'ouvrir une centaine d'emplois permanents en local, et entre 200 et 250 emplois supplémentaires temporaires durant l'implantation du Mont des 4 Faux.
M. Bertrand JENIN émet des réserves quant aux nuisances occasionnées par ce projet.
- 12/09 : Réception du constructeur des silhouettes pour sentiers urbains. Piquetage réalisé pour installation du mobilier urbain prévu fin octobre 2017 (9 stations au total)
- 12/09 : conseil administration MARPA.

3. MODIFICATION STATUTS CCPR

Les nouveaux statuts sont présentés au conseil municipal pour vote en vue de 2 délibérations ; il s'agit d'ajouter deux nouvelles compétences à celles déjà exercées par la CCPR : GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et eau potable.

- Compétence GEMAPI : 6 pour / 8 abstentions
- Compétence EAU POTABLE : 10 pour / 4 abstentions.

4. DEMANDE DE MODIFICATION DU POS par M. Gilles GUILLET pour construction de 2 hangars agricoles

Pour rappel, cette zone était réservée par la commune de Juniville pour un éventuel agrandissement des équipements sportifs. La zone réservée supprimée sera remplacée par une zone au sud des vestiaires.

Résultat du vote du conseil : 13 pour / 1 abstention.

A l'occasion de cette modification du POS, le conseil décide d'inscrire une zone réservée pour la construction d'un nouveau collège.

5. DEVIS POUR ENTRETIEN

Le conseil donne son accord à M. VINSOUS Julien pour l'exécution de divers travaux et réparations, notamment :

- un mur côté salle polyvalente (2.375 € HT)
- la fontaine place de la mairie (1.635 € HT)
- le mur du cimetière (8.050 € HT)

Dans le cadre des projets en cours, le conseil municipal attend un 3^{ème} devis pour différents projets concernant la salle polyvalente, l'éclairage de l'église et les jeux City park.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Restitution caution logement locatif de la commune : délibération pour augmentation des charges mensuelles de 15€.
- Nicole Buneaux informe le conseil que des travaux d'aménagement d'une nouvelle cuisine au 1^{er} étage de l'appartement du château ont été réalisés.
- Face aux difficultés de vente, le conseil demande une nouvelle estimation à l'étude ROUSSEL de l'ancienne perception.
- Columbarium – extension prévue (8 nouvelles places).
- Nécessité d'un ordinateur portable pour les employés communaux – devis 850 € TTC.
- Pétition signée par 35 personnes concernant les nuisances occasionnées par le ball-trap – M. le Maire doit contacter le président de l'association.

La séance est levée à 22h50.